

ANNEXE 3 : Modèle de demande d'extension de la compétence territoriale d'un agent commissionné et assermenté affecté dans une réserve naturelle nationale, régionale ou de Corse, ou sur un site du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres



Demande d'extension de la compétence territoriale d'un agent commissionné et assermenté affecté dans une réserve naturelle nationale, régionale (*préciser la région*) ou de Corse, ou sur un site du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (articles L. 172-2, L. 332-20, R. 172-2 à R. 172-7 et R. 332-68 du code de l'environnement)

Demandeur :

Réserve naturelle(s) nationale(s), régionale(s) ou de Corse – Périmètre(s) de protection (Nom du terrain administré par le CELRL) :

.....
.....

Gestionnaire (Nom, adresse) :

.....
.....

Objet :

Demande d'extension de la zone territoriale de commissionnement auprès du ministre en charge de l'environnement (DEB – ATAP4) pour l'agent de réserve naturelle / le garde du littoral mentionné ci-après :

M., Mme (Nom et prénom)

Fonctions (garde, conservateur, garde-technicien, etc.) :

Résidence administrative :

.....

| Zone de commissionnement attaché au service d'affectation | Zone de commissionnement objet de la demande |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>(préciser : - le périmètre de la réserve / du terrain administré par le conservatoire ou - la zone de commissionnement indiquée dans l'arrêté de commissionnement)</i> | <i>(préciser le (ou les) département(s) de la (ou des) réserve(s) naturelle(s) d'affectation)</i> |

Motifs de l'extension de la compétence territoriale de l'agent : (*mutualisation des moyens humains dédiés à la police de l'environnement, renforcement de la coordination des services de police de l'environnement dans le cadre de la MISEN, renfort aux autres gestionnaires d'espaces naturels et aux services de police de l'environnement, enjeux liés au patrimoine naturel local, etc.*)

Signature du gestionnaire

A _____, le _____

DREAL (*préciser la région et l'adresse complète de la DREAL*)

Avis de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (*préciser la région*)

(*cocher la case correspondante*) :

Favorable Défavorable

Motifs en cas d'avis défavorable :

Fait à _____, le _____

(Signature et cachet)

(NB : A remplir uniquement si la demande d'extension de la zone de commissionnement concerne une réserve naturelle régionale ou réserve naturelle de Corse)

Conseil régional de (*préciser la région et l'adresse complète du conseil régional*) [**ou Conseil exécutif de Corse**]

Avis du Président du Conseil Régional

[Ou Avis du Président du Conseil exécutif de Corse]

(cocher la case correspondante) :

Favorable

Défavorable

Motifs en cas d'avis défavorable :

Fait à _____, le _____
(Signature et cachet)

La demande motivée (formalisée par le présent document) est adressée par le gestionnaire de la réserve naturelle nationale, régionale, de Corse ou le gestionnaire des terrains du CELRL à la DREAL en vue d'obtenir son visa.

L'avis de la DREAL est réputée favorable s'il n'est pas intervenu dans le délai d'un mois à compter de la réception de la demande.

S'agissant des réserves naturelles régionales ou de Corse, cette demande sera transmise par la DREAL au conseil régional ou au conseil exécutif de Corse qui donnera son propre avis.

Le présent formulaire visé par la DREAL, et le cas échéant par le conseil régional ou le conseil exécutif de Corse, sera retourné au gestionnaire qui devra le transmettre à l'AFB (Département professionnalisation) en charge de la gestion de l'outil informatique national « commissionnement ».